

Séance du 12 février 2025

Date de la convocation : 04/02/2025

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Procurations	Absents excusés
18	8	1	9
Nombre de suffrages exprimés			
Pour	Contre	Abstention	
9	0	0	

N°2025-02-08

Vote du budget 2025 de la régie autonome de l'Office de Tourisme Terre de Camargue

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-cinq, le douze février, à 13 heures 30, les membres du Conseil d'administration de l'Office de tourisme communautaire comprenant la Commune de SAINT LAURENT D'AIGOUZE, se sont réunis au siège de la Communauté de communes Terre de Camargue 13 rue du Port à AIGUES-MORTES, suite à la convocation qui leur a été adressée par le Vice-Président.

Présents : M. Robert CRAUSTE, Mme Françoise DUGARET, M. Thierry FELINE (avec le pouvoir de Mme Laure PERRIGAULT-LAUNAY), Mme Josiane ROSIER-DUFOND, M. Jacques ROSIER-DUFOND, M. Régis VIANET, M. Pierre MAUMEJEAN, M. Jacques RAMAIN

Absents excusés : Mme Chantal VILLANUEVA, Mme Nathalie GROS-CHAREYRE, M. Jean-Claude CAMPOS, M. Florent MARTINEZ, Mme Arlette FOURNIER, Mme Virginie LEAP, M. Stéphan BAPTISTE, Mme Axelle DUPONT, M. Alain MOYA.

Procuration : Mme Laure PERRIGAULT-LAUNAY à M. Thierry FELINE.

En début de séance, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Mme Chantal DUGARET.

M. Thierry FELINE, Président, présente le budget 2025 de la régie autonome de l'Office de Tourisme communautaire régie personnalisée gestionnaire d'un service public administratif qui s'équilibre en dépenses et recettes à :

- Section de fonctionnement :
- Section d'investissement :

Il est proposé au Conseil d'administration :

De procéder au vote du budget 2025 de la régie autonome de l'Office de Tourisme Terre de Camargue par nature au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement.

1 - Section de fonctionnement

DEPENSES		Budget 2025
Chapitre	Libellés	
011	Charges à caractère général	10 000
12	Charges de personnel et frais assimilés	32 000
65	Autres charges de gestion courante	2 000
Dépenses réelles		44 000
023	Virement à la section d'investissement	7 566.73
Total dépenses		51 566.73
RECETTES		
Chapitre	Libellés	
74	Dotations et participations	41 000
Recettes réelles		41 000
002	Excédent reporté	10 566,73
Total recettes		51 566,73

2 - Section d'investissement

DEPENSES		Budget 2025
Chapitre	Libellés	
20	Immobilisations incorporelles	7 000
21	Immobilisations corporelles	566.73
Dépenses réelles		7 566.73
Total dépenses		7 566.73
RECETTES		
Chapitre	Libellés	
021	Virement à la section de fonctionnement	7 566.73
Recettes réelles		7 566.73
Total recettes		7 566.73

Résultat du vote

- Adoption du budget à l'unanimité.

Pour copie conforme,
Fait à Aigues-Mortes, le 14/2/2025

Le Président,
Thierry FELINE



Le Président :

- Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe qu'en vertu du décret n° 83-1025 du 28.11.1983, concernant les relations entre l'administration et les usagers - (J.O. du 03.12.1983) modifiant le décret n° 65-25 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publicité et/ou notification